

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/05/29-12

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 29 mai 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,

DÉCIDE :

OBJET : Campagne d'emploi : modification

Un emploi vacant de Technicien - catégorie B a été ouvert à la mobilité interne et externe afin de pourvoir un poste de gestionnaire au sein du service achat de la Direction des Affaires Générales. La candidature retenue a été celle d'un SAENES - catégorie B en poste au sein de l'université de Bretagne Occidentale.

Pour finaliser l'accueil par mutation, il est proposé de transformer le poste de Technicien en poste de SAENES, modification sans impact sur le nombre d'emplois de l'université, ni sur la structure des emplois, les deux postes étant de même niveau catégoriel. La date de transformation est fixée au 1^{er} juin 2012.

Le conseil d'administration approuve la transformation d'un poste de Technicien en poste de SAENES.

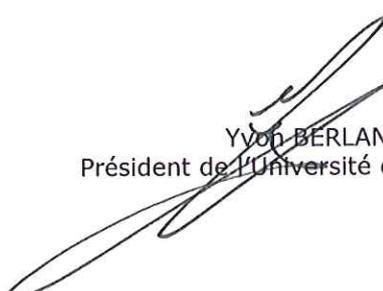
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 29 mai 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

